



Commune de Belmont-sur-Lausanne

Conseil Communal

Procès-verbal de l'assermentation et installation des autorités communales pour la législature 2021-2026 le mardi 22 juin 2021 à la salle de gymnastique du Collège d'Arnier, 17h00

1. Sous la présidence de M. Daniel Flotron, Préfet

- Assermentation de Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
- Assermentation de Madame la Syndique et de Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité
- Election du Président du Conseil communal (pour 1 an)
- Election du Secrétaire du Conseil communal (pour 5 ans)

Se référer au PV établi par Mme Isabelle Fogoz, secrétaire municipale.

2. Sous la présidence du nouveau Président du Conseil communal :

Le président, M. Olivier Guignard, remercie le préfet pour la cérémonie, ainsi que Didier Bérard, secrétaire du conseil sortant, pour son implication durant ces 5 années de 2016 à 2021.

Election du bureau du Conseil communal

- 1ère Vice-présidente : pour une année

Est élue par acclamation : Mme Sandra GILLARD

- 2ème Vice- président : pour une année

Est élu par acclamation : M. Alexis KALOGEROPOULOS

- Deux scrutateurs(trices) - pour une année

Trois candidats sont en lice pour les 2 postes de scrutateurs : les scrutateurs actuels, Mme Petra SALATHÉ et M. Michael G. MARKIDES qui souhaitent prolonger leur mandat, ainsi que Mme Saskia von FLIEDNER.

M. Michael G. MARKIDES (40 voies) et Mme Petra SALATHÉ (30 voies) sont élus à la majorité absolue de 26 voies suite au vote à bulletin secret.

- Deux scrutateurs(trices) suppléant(e)s - pour une année

Les personnes suivantes se portent candidates et sont élues par acclamation: Mme Angela RECCHIA et Mme Saskia von FLIEDNER.

- Un(e) secrétaire suppléant(e) - pour 5 ans

Aucun candidat n'est proposé. L'élection est reportée à la première séance du Conseil de la nouvelle législature.

- Un huissier - pour 5 ans

M. Yann TORNARE, actuel huissier suppléant, se présente à ce poste. Il est élu par acclamation.

- Un huissier suppléant - pour 5 ans

M. Raymond VEYRE se présente à ce poste. Il est élu par acclamation.

Election de la Commission des finances (5 personnes)

Pour une durée de 5 ans

Se présentent :

1. M. Daniele ANNESE
 2. Mme Hannah GROSSENBACHER
 3. M. Christian MARREL
 4. Mme Amélie RAMONI-PERRET
 5. Mme Sakine UÇURUM PION
- Ces personnes sont élues par acclamation

Election de la Commission consultative des affaires régionales (CCAR) (5 personnes) Pour une durée de 5 ans

Se présentent :

1. Mme Caroline AUBERT
 2. M. Jean-Charles BARTOLACELLI
 3. M. Damien CUCHE
 4. Mme Claudine GYGI
 5. Mme Andrea del Pilar MERCHAN BETANCOURT DÜRR
- Ces personnes sont élues par acclamation.

Nomination des délégués du conseil communal (3 personnes) à l'ASEL (Association Sécurité Est Lausannois)

Se présentent :

1. M. Jean-Charles BARTOLACELLI
 2. M. Didier BÉRARD
 3. Mme Stéphanie GANOUR-GUMY
- Ces personnes sont élues par acclamation.

Nomination d'un/e délégué/e et d'un/e suppléant/e ORPC Lavaux

1. Déléguée : Mme Claudine GYGI
 2. Suppléante : Mme Hannah GROSSENBACHER
- Ces personnes sont élues par acclamation.

Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis :

1. Un délégué du Conseil communal issu de la CCAR : M. Damien CUCHE
 2. Un délégué issu de la Municipalité (nommé par le Conseil communal sur proposition de la Municipalité): M. Jean-Claude FAVRE
 3. Une suppléante issue de la Municipalité (nommée par le Conseil communal sur proposition de la Municipalité): Mme Nathalie GREINER
- Ces personnes sont élues par acclamation.

Le président remercie tous les Conseillers qui se mettent à disposition pour assumer ces responsabilités.

Allocution de Madame la Syndique Nathalie GREINER, et clôture de la séance par M. Le Préfet Daniel Flotron.

Pour le Bureau du Conseil communal

le président



Olivier Guignard



la secrétaire



Emilie Burget